

Vaccin contre le Covid Comirnaty

PUBLIÉ LE 16/03/2026 - MIS À JOUR LE 01/04/2026

Les rapports rédigés par les experts des centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV), des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance-addictovigilance (CEIP-A) et des centres antipoison et de toxicovigilance (CAP-TV), publiés par l'Agence sur son site internet et les résultats présentés dans ces rapports sont protégés par les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle, notamment le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, traduction ou exploitation de ces rapports ou de ces résultats, en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit est strictement interdite sans l'autorisation écrite et préalable de leurs auteurs.

Centre(s) responsable(s) de l'enquête : CRPV de Marseille, Strasbourg et Toulouse

[Période d'analyse : du 24/02/2024 au 30/06/2025] - Rapport d'enquête de pharmacovigilance

- [Rapport d'enquête 2024-2025 de pharmacovigilance de Comirnaty](#)
- [Résumé du rapport](#)
- [Compte rendu du CSP Pharmaco-surveillance et bon usage – Formation restreinte expertise et bon usage – Séance du 16/12/2025](#)



PUBLIÉ LE 16/03/2026

Vaccins contre le Covid-19 : profil de sécurité confirmé

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE